



Concertation sur le dossier de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Il est rappelé à la population que par délibération en date du 29 février 2016, le conseil municipal d'ARCEAU a prescrit la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et ouvert une concertation prévue par l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme.

Les objectifs initiaux ont été modifiés par délibération complémentaire en date du 18 juillet 2016, ils portent sur les points suivants :

- *Création d'un secteur limité à la réglementation encadrée pour permettre le maintien de l'activité touristique, culturelle, économique et commerciale du château d'Arcelot via la délocalisation et la création d'une tente de réception au sein du parc*
- *Permettre l'évolution du site de l'orangerie dans le cadre de la délocalisation de la salle de réception pour notamment éviter sa désuétude et lui permettre de retrouver sa destination initiale d'habitat.*



Le dossier de concertation finalisé est d'ores et déjà consultable en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet du bureau d'études en charge du dossier : <http://www.dorgat.fr/espace-concertation> jusqu'au 7 avril inclus, date à laquelle le Maire clôturera le registre et en tirera le bilan avant notification aux personnes publiques associées et organisation de l'enquête publique.

La population peut venir consulter le dossier et consigner ses remarques éventuelles dans le registre de concertation également disponible aux mêmes jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Une permanence de M. le Maire aura lieu le MARDI 7 MARS 2017, de 17 heures à 19 heures à la mairie d'Arceau lors de laquelle il pourra répondre à toutes questions concernant le dossier.

Projection « Un sac de billes » le 8 mars

Mercredi 8 mars à 20h30 à la salle des fêtes d'Arceau

Synopsis :

Dans la France occupée, Maurice et Joseph, deux jeunes frères juifs livrés à eux-mêmes, font preuve d'une incroyable dose de malice, de courage et d'ingéniosité pour échapper à l'invasion ennemie et tenter de réunir leur famille à nouveau.

Contacts :

UDMJC 21

www.facebook.com/tourneurssu...

www.udmjc21.fr

Tél. : 03 80 43 60 42

E-mail : udmjc.21@wanadoo.fr

Tarifs :

Tarif plein : 5,50 €

Tarif réduit : 4,50 €



Nouveau : Cours d'informatique à Arceau

La bibliothèque d'Arceau a été rééquipée de 6 nouveaux ordinateurs installés avec Windows7 pro et Linux afin de pouvoir proposer des formations informatiques par petits groupes pour des **débutants ou ayant un niveau intermédiaire** sur des logiciels variés.



Le choix s'est déjà porté dans un premier temps sur des logiciels gratuits (Libreoffice, SweetHome3D, Grisbi, VLC, Gimp...) qui vont permettre de répondre à la plupart des besoins rencontrés par les particuliers pour une utilisation familiale ou même par des entrepreneurs individuels ou des associations.

Les cours seront organisés par Frédéric MIROY (www.depannageordi21.com). Les séances démarreront au plus tôt dès qu'un premier groupe aura été validé.



Contacts :

- Frédéric MIROY
- depannageordi21@gmail.com
- Tél. : 06 95 01 26 96

Tarifs TTC par personne:

- 10 € la séance de 1h30
- ou 80 € les 10 séances de 1h30 (possibilité de mixer ces séances sur plusieurs thèmes ou de se partager ces 10 séances au sein d'une famille (soit 5,33€/h/personne).
- 6 stagiaires maxi par séance. Durée de validité 1an.

Lieu :

- Bibliothèque municipale
- Centre Saint Exupéry
- Chemin de la Croix 21310 Arceau

Nouvelle adresse : Cabinet de Psychologue clinicienne, psychothérapeute Jurgita MIROY à Fouchanges

Le cabinet de Psychologue clinicienne, psychothérapeute Jurgita MIROY (reconnu par l'Agence Régionale de la Santé N°ADELI 21 93 0492 0) a déménagé depuis Arcelot jusqu'à Fouchanges.

Il est accessible depuis le chemin du Poirelot et dispose d'un parking privé pour vous recevoir sur RDV.

Renseignements :

- www.contact-psychologue.com
- contact.psycho@gmail.com
- tél : 06.99.42.53.30
- Chemin du Poirelot

